

EDITO



Depuis la rentrée de septembre, vos élus ont repris un rythme soutenu de réunions, largement mobilisés sur bon nombre d'activités et réalisations. Comme j'ai eu l'occasion de vous l'exprimer, nos contraintes budgétaires nous obligent à faire des arbitrages difficiles en matière d'investissements. Les objectifs majeurs comme le soutien à l'économie, le développement démographique indispensable au maintien de nos services, de nos écoles, nous ont conduits à la réactualisation de nos documents d'urbanisme et d'assainissement. La combinaison de ces documents devient le socle indispensable à l'aménagement, au développement de la construction dans le respect environnemental. C'est ainsi que par exemple deux projets pavillonnaires verront le jour en 2019.

D'autres dossiers sont toujours sur la table. Nous avons par exemple conscience de l'impérieuse nécessité de restaurer notre église. Dans un autre domaine, un travail est actuellement engagé sur l'agrandissement du local pompiers ; un espace supplémentaire est devenu indispensable pour l'accueil des personnels mixtes (toilettes, vestiaires) et pour continuer de susciter des vocations.

Je profite de ce bulletin pour remercier à nouveau toutes celles et ceux qui s'engagent au sein de nos associations et créent le lien social indispensable au savoir « vivre ensemble ». Je vous encourage à les rejoindre.

Avec l'ensemble des élus et des employés municipaux, permettez-moi de vous présenter une bonne et heureuse année 2019.

Le Maire, Georges GOULY.

COURSE DE TRACTEUR TONDEUSE

IL FALLAIT OSER !



Une course de tracteurs tondeuses à Beaupont !

C'est à l'initiative de Ludovic JACQUET et de Clément MOREL, entourés de toute l'équipe du comité des fêtes, que cette épreuve de sport mécanique a vu le jour en septembre 2017. Lors de la seconde édition, dimanche 23 septembre 2018, 34 équipages dont 2 féminins, composés chacun de 2 ou 3 pilotes amateurs ont concouru cet enduro de 3 heures.

L'objectif est de réaliser, dans le temps imparti, le maximum de tours de circuit long de 500 mètres. Le vainqueur, 132 passages, est l'équipage de la Team Monster (Julien et Kevin Comtet). Les premiers locaux (équipage Pauget Anthony, Hervé et Yvan) sont montés sur le Podium, réalisant une

belle performance à la 3ème place. Grâce à l'implication des nombreux sponsors, chaque concurrent repart avec des lots de valeurs. Le nombreux public, environ 4500 personnes, s'est déplacé pour encourager, applaudir l'ensemble des compétiteurs. Cette manifestation au succès grandissant mobilise 60 bénévoles qui s'affairent à la technique et à l'animation de l'épreuve, à la sécurisation du site et à la restauration rapide ainsi qu'aux buvettes. La remise des récompenses a été réhaussée par la présence d'élus départementaux, notre député ainsi que de nombreuses miss locales.



DE FUTURES OFFRES DE LOGEMENTS DANS LE BAS DU VILLAGE

Deux projets immobiliers vont voir le jour prochainement à l'ouest de notre commune, proche de la rue principale, un projet d'ordre privé et un projet d'ordre public.

LE PROJET PRIVÉ

Situé au 924 de la rue principale, sur les parcelles C1073-1075-1076, ce projet a fait l'objet en avril 2017 d'une demande de certificat d'urbanisme opérationnel pour la construction de 7 logements pavillonnaires présenté par Monsieur Thibaut Chanel de Péronnas. Le certificat d'urbanisme a été signé le 1er juin 2017. Il s'agit d'un beau projet, intéressant pour la commune, qui s'harmonise dans l'habitat actuel traditionnel. Le permis de construire a été accordé le 27 février 2018 à la SAS CHANEL IMMOBILIER pour 7 logements locatifs 2 T5 - 2 T4 - 2 T3 - 1 T2 ainsi que 2 garages indépendants. A ce jour, le principal des travaux de démolition est achevé de même que la réalisation de la traversée de route pour les liaisons eau-électricité. La livraison des premiers logements pourrait se faire pour la rentrée scolaire 2019.



LE PROJET PUBLIC

Depuis un certain temps déjà, la commune réfléchit à un réaménagement et une revalorisation de la plateforme de l'ancienne laiterie par la réalisation d'un projet immobilier. En juin 2017 une rencontre est organisée avec les dirigeants de AIN HABITAT qui acceptent de mener à bien ce projet. Les premiers plans sont présentés au 2^e semestre 2017 pour la réalisation de 10 logements individuels à l'angle de la route du Souget et de la rue Principale. Le permis de construire est déposé le 22 juin 2018 et accordé le 6 septembre 2018 pour la construction de 4 T3 RDC, 6 T4 R+1 avec possibilité de mise à la vente d'un lot. Une transaction financière pour le terrain est réalisée

entre AIN HABITAT et la commune pour 4934 m², sur la base de 10€ le m², une promesse de vente est conclue le 17 mai 2018. La vente du terrain est signée le 21 décembre 2018. Les travaux devraient démarrer au printemps 2019 pour une livraison à l'été 2020.





La commune de BEAUPONT poursuit son travail d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Suite au débat du Conseil Municipal sur les grandes orientations du Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD) en fin d'année 2017, la commission urbanisme s'est attelée à la traduction de ce projet dans les pièces réglementaires.

Les principaux documents réglementaires opposables aux tiers sont : le plan de zonage qui définit les zones urbaines, à urbaniser, les zones naturelles et les zones agricoles

le règlement qui dicte les prescriptions à respecter dans chacune des zones du PLU ou encore les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui définissent des prescriptions particulières d'aménagement pour les opérations d'ensembles.

Une nouvelle étape de l'étude a donc été franchie.

Une réunion s'est tenue le jeudi 22 novembre 2018 en mairie de Beaupont pour une présentation de la traduction réglementaire du projet aux Personnes Publiques Associées (chambres consulaires, État, SCOT...). Suite à cela, la commune arrêtera son projet de PLU et entrera dans une nouvelle phase de « procédure ». Durant cette dernière phase, les Personnes Publiques Associées seront consultées pour donner leur avis sur le dossier, puis une enquête publique d'un mois sera organisée afin de permettre au

public de consulter le dossier et d'inscrire ses remarques et demandes éventuelles.

Le prochain rendez-vous se tiendra le **mardi 29 janvier 2019 à 19h30 à la salle des fêtes** pour la deuxième réunion publique de présentation de la traduction réglementaire du projet.

C'est seulement lorsque l'ensemble des acteurs du territoire aura été consulté que la commune, après avoir éventuellement modifié son dossier, pourra approuver son PLU.

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

La réalisation du Plan Local d'Urbanisme, avec la perspective du développement de la construction, a amené la commune à s'interroger sur l'état et la capacité de ses équipements actuels en matière de réseaux d'assainissement, station d'épuration. Un état diagnostic et des préconisations s'avèrent obligatoires ; c'est ce qu'on appelle le schéma directeur d'assainissement (SDA).

La commune est donc en cours de réalisation d'un nouveau schéma directeur d'assainissement, celui en vigueur datant de 2004.

La collectivité a souhaité s'adjoindre la compétence de l'agence d'ingénierie départementale pour une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du dossier de consultation et l'analyse des offres ainsi que pour le suivi technique et financier des travaux. Montant de la prestation : 6 975 € HT.

L'entreprise NALDEO de Besançon est retenue pour la réalisation du SDA pour un montant de 52 165 € HT ; Les subventions attendues s'élèvent à 11 835 € du Conseil Départemental et 26 082 € de l'Agence de l'Eau, soit 70% de la dépense HT.

Les travaux démarrés en juin 2018 et dont les résultats devraient être remis en octobre 2019 se dérouleront en 4 phases :

- **Phase 1** : état des lieux des équipements
- **Phase 2** : campagnes de mesures, des volumes des effluents, des eaux parasites, capacité de traitement, état du réseau, etc..
- **Phase 3** : investigations complémentaires
- **Phase 4** : conclusion du schéma directeur sur les solutions d'aménagements en tenant compte du couple réseau-station.

Dans le cadre de ces travaux, vous avez pu voir des personnes intervenir sur les bouches d'égout ou tout autre point de nos réseaux pour des prélèvements, mesures ou toutes autres opérations.

La commune a transféré au 1er janvier 2019 à la communauté d'agglomération CA3B les compétences assainissement collectif et gestion des eaux pluviales urbaines.

Nous continuerons à assurer le suivi de ce dossier jusqu'à son terme en corrélation avec CA3B. Nos agents communaux continuent quant à eux d'assurer l'entretien et la maintenance des ouvrages d'assainissement.

AMENAGEMENT DES ABORDS DE L'ECOLE ET DE LA PLACE DE L'EGLISE



Au-delà des préconisations dictées par le plan Vigipirate, la commune a souhaité sécuriser les abords des écoles. Pour ce faire elle a engagé une réflexion associant tous les acteurs : parents, enfants, professeurs des écoles, chauffeurs....

Après une expérimentation sur une année avec des équipements sommaires, le choix retenu a été de créer un couloir de bus, afin que les enfants descendent des cars sans avoir à traverser la route. Cette voie à accès réglementé est délimitée de la rue des anciens combattants par un îlot équipé de barrières. De proximité immédiate et toujours dans le but d'assurer la sécurité des usagers, la place de l'église a subi quelques évolutions :

- Reconfiguration des places de parking
- Sens de circulation

L'entreprise COLAS a réalisé les travaux durant l'été 2017 pour une réception début septembre avant la rentrée scolaire. Le montant total des travaux s'élève à 57 682 euros. Cette opération a été subventionnée par la région Auvergne Rhône Alpes pour un montant de 14 419 euros et par la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour un montant de 11 353 euros.

Voirie et chemins

Depuis de nombreuses années, l'entretien de nos voies communales est de la compétence communautaire. Avec la fusion des communautés de communes au 1er janvier 2017, elle est devenue celle de la communauté du bassin d'agglomération de Bourg en Bresse (CA3B). L'ancienne com-com de Coligny, avec ses 9 communes, comptait 260 kms de voirie revêtue dont 28 km 500 pour Beaupont. C'est sur ce linéaire qu'un budget annuel nous est alloué.

La commission « voirie », composée d'élus municipaux et d'un technicien CA3B, se déplace chaque année sur l'ensemble de la commune pour définir les travaux à réaliser : entretiens courants, rénovations et remises en état. Ci-après vous trouverez le montant des travaux engagés sur ces 3 dernières années :

Budget 2018 : 52 517 € Budget 2017 : 54 043 € Budget 2016 : 52 744 €



LOI HANDICAP ET AD'AP

La loi handicap de 2015 prévoit la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP). Constamment soucieuse d'améliorer l'accès aux personnes à mobilité réduite, la commune de BEAUPONT a élaboré un agenda d'accessibilité programmé (AD'AP).

C'est dans le cadre de ce programme qu'elle a réalisé les travaux suivants :

- A l'église, une rampe d'accès pour la porte de la façade sud
- Sur le parking de la mairie l'intégration d'une place de stationnement « handicapé »
 - Au niveau du local anciennement agence du Crédit Agricole, une rampe et une porte réglementaires tout comme pour le salon de coiffure
- A la mairie, la pose de bandes antidérapantes sur les marches donnant accès au secrétariat, aux salles de réunion et à la salle des fêtes. Certains de ces aménagements ont été réalisés en tout ou partie par les deux employés communaux.

OPAH :

UNE AIDE PRÉCIEUSE À L'ADAPTATION
ET LA RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT !

A l'initiative de l'ancienne communauté de communes du canton de Coligny pour les 9 communes de son territoire, une nouvelle Opération d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) fut engagée pour 3 ans (mars 2017 à février 2020). Cette action est désormais portée par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B). Vous souhaitez isoler, rénover, améliorer votre logement et pouvoir prétendre à des aides financière ?

La marche à suivre :

- OU contacter « Mon cap énergie » au 04.74.45.16.49
- OU contacter SOLIHA Ain, opérateur chargé d'animer cette opération (Denis PERRIN au 04.74.21.02.01)
- OU vous déplacer aux permanences qui se tiennent le 3ème mercredi de chaque mois, de 10 à 12heures, en alternance à Coligny RDC de la mairie, à droite de l'escalier) et à Marboz (RDC de l'ancienne Communauté de communes à côté de la mairie). Des dépliants informatifs sont à votre disposition en mairie.

🏠 OÙ SE RENSEIGNER ?

Pour être conseillé et accompagné gratuitement, n'hésitez pas à contacter SOLIHA :

👤 lors des permanences d'informations de 10h à 12h

🔍 le 3ème mercredi du mois, en mairie de COLIGNY ou MARBOZ

🏠 ou directement à SOLIHA, 11 rue Brillat-Savarin - 01000 BOURG-EN-BRESSE Tél. : 04 74 21 02 01 - E-mail : d.perrin@solihha.fr



Initialement organisé en août, le conseil départemental a choisi, pour des raisons de promotions de nos territoires et de calendrier des épreuves nationales et internationales, d'avancer au printemps le tour de l'Ain cycliste. Le 19 mai 2018, lors de l'étape Saint Trivier de Courtes - Arbent, 91 coureurs appartenant à 16 équipes professionnelles ont traversé notre village. En hommage à Roger PINGEON, vainqueur du tour de France 1967 et du tour d'Espagne 1969, le comité directeur de la

course a mis en place un sprint intermédiaire au moulin Niat remporté par Javier MORENO BAZA de l'équipe DELKO MARSEILLE PROVENCE. Notre commune, quant à elle, a



affiché une immense photo de son portrait sur la façade de la mairie rappelant à notre mémoire cet illustre champion mais aussi ce villageois courtois et très estimé. Cinq signaleurs Beaupontois bénévoles ont sécurisé le parcours sur notre commune, du passage de la caravane à la voiture balai.

PROJETS SCOLAIRES



Tous à l'eau avec Lola la loutre !

C'est le projet de la classe natation à Hauteville du 7 au 11 mars 2017 qui a réuni 41 élèves de la grande section de maternelle au CE1. Ils étaient encadrés par Monique DILALAHOUA et Laurence VENET, institutrices, ainsi que par Brigitte BILLET, ATSEM retraitée, deux mamies et une maman d'élève. L'objectif : se familiariser avec l'eau pour certains et poursuivre l'apprentissage de la natation pour d'autres. Un coût financé en partie par les communes à hauteur de 80 euros par enfant ; soit un total de 3280 euros dont 2240 € pour 28 enfants de Beaupont.

Et pour finir l'année scolaire en beauté, un dernier projet « EPS et Patrimoine » :

une sortie à vélo le jeudi 31 mai 2018 qui a emmené nos enfants à la salle communale de Pirajoux. Ils ont rejoint les élèves des écoles de Béný et Marboz. En avant pour la découverte des particularités du patrimoine local ! Les écoliers des classes de CE2 à CM2 de Beaupont ont, à cette occasion, créé un mastodonte d'après les 3 dents découvertes à Beaupont en 1947. Journée réussie avec le soleil !

Une classe découverte

« Patrimoine et Sports » a eu lieu dans le LOT à Vayrac du 23 au 27 avril 2018 pour 43 enfants de niveaux CE2 à CM2. Une semaine très enrichissante pour illustrer les cours précédents : avec découverte du Gouffre de Padirac, le village troglodyte de la Roque St Christophe, visite des Grottes de Lascaux et du Château de Castelnau. Les élèves et leurs accompagnateurs se sont également surpassés dans des activités sportives telles que la spéléologie et l'escalade ! Les communes ont financé ce projet à hauteur de 90 euros par enfant soit 2160 € pour 24 enfants de Beaupont. Les enfants ont par ailleurs, participé au financement de leur voyage en vendant des sacs cabas.



ARTISANS COMMERCANTS & SERVICES : ÇA BOUGE !

Depuis la parution du BEAUPONT infos de Novembre 2014 où nous avons listé les commerçants, artisans et services, des évolutions sont intervenues. Nous pouvons déplorer la disparition des deux salons de coiffure (Armony Coiffure et Laurence Guibaud), le cabinet d'infirmières, l'entreprise Jean Calèn électricité, l'élevage canin (le royaume de Léo) et la chambre d'hôtes (la Maison du bonheur). En contrepartie, au cours des années 2017- 2018, plusieurs entreprises se sont installées, complétant ainsi l'offre de notre commune (Vous retrouverez toutes ces entreprises sur notre site (www.beaupont.fr) :

NOUVEAUX COMMERCES

WIDEE

Robin FRERE

Développement applications web
15 Place Publique

AGRILEARN

Laurent BERIZZI

Vidéo formation agricole
15 Place Publique

EKOBOIS AGENCEMENT

Hervé PRIETO

Travail du bois / agencement
98 Route du Souget

AINTEX et ARTUS AGENDAS

Thierry GUYOT

Impression et marquage sur tous supports
180 Imp. de la Sablière

Roland PUVILLAND

Roland PUVILLAND

Travaux de ferronnerie, soudure
707 Rue Principale

LE POETE DES SAVEURS

Aurélien CHETCUTI

Restauration et portage de repas
189 Clos des Ferrières

GITE DE LA VIEILLERE HAUTE

Françoise et Jean Luc GAUTHIER

Gîtes de France
314 Route de la Vieillère Haute

TRANSPORTS QUINTIN

Anouk QUINTIN

Transport de marchandises
611 Imp. de la Petite Charpine

Valentin FAVRE

Valentin FAVRE

Aérogommage, hydrogommage et sablage
172 Route du Souget

LES DOUX REVES D'ABBY

Valérie et Philippe RUVEL

Elevage de Cocker Spaniel Anglais
761 Route de la Vieillère Haute

KERLEAD

Rémy DE LEYDET

Conseil et maintenance informatique
352 Route du Chêne

Karen MIKOFF

Karen MIKOFF

Formation continue
90 Imp. de la Sablière

NORA Georgette

Georgette CROSET

Gîte meublé Airbnb
109 imp. Du Taillis Buclos

Un petit pas VERT

Myriam ESCOT

Confection neuf recyclage
2051 Route du Souget

BOULANGERIE BAR RELAIS POSTAL

Albert TEILLARD

Boulangerie
356 Rue Principale

PROXI SERVICE POINT VERT CA

Joël DECERLE UNGARO

Commerce de proximité
25 Place Publique

TAXI PROST

Franck PROST

Taxi
Place Publique

CABINET DE PSYCHOLOGIE

Apolline PHILIPPON

Psychologie
1311 Route de Cormoz

SA CARROSSERIE DARBON

Olivier DURAND

Carrosserie poids lourds
90 Imp. du champ du bois

ENTREPRISE FAVRE GEORGES

Georges FAVRE

Maçonnerie
814 Route de Bévey

SARL SIMI

Thierry TREBOS

Maintenance pétrolière
283 Imp. du Champ du Bois

SCHARDES

Laurent GOYET

Equipement de quai
426 Imp. du Champ du Bois

SOCIETE BRESSANE DE CHAUDRONNERIE

Frédéric BROUARD

Chaudronnerie
199 Route du Revermont

LES LOGES DE BEVEY

Béatrice et Anthony PERRIN

Gîtes de France
832 Route de Bévey

LE PARADIS DES ABEILLES

Charles PHILIPPS

Apiculture
474 Imp. du Gruat

LA FERMETTE DE DIDOU

Edith BERIZZI

Vente de porc et charcuteries bio
2839 Route du Souget

G L C AUTO

Laurent CARNEVALI

Réparation automobile
100 Route de Ringe

FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE ST JOSEPH

Bernadette VALLADE, directrice

Foyer d'Accueil Médicalisé
1116 Route de Cormoz

Accédez au Très Haut Débit
Testez votre éligibilité
www.reso-liain.fr

DÈS MAINTENANT
DANS MON DÉPARTEMENT

la carte d'identité à portée de clic !



- Je peux faire ma pré-demande en ligne
- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*
- Mon titre est plus sûr

Liste des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de ma préfecture.



L'État simplifie mes démarches dans mon département !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.



Pour toute information :
www.demarches.interieur.gouv.fr

Les mairies équipées du nouveau dispositif les plus proches
(il est conseillé de prendre rendez-vous)

Coligny au 04.74.30.10.97
Montrevel-en-Bresse au 04.74.25.68.96
Viriat au 04.74.25.30.88
Bourg-en-Bresse au 04.74.45.71.95
Saint-Amour au 03.84.44.02.00

Inscriptions sur les listes électorales

Avec la réforme de la gestion des listes électorales entrée en vigueur au 1er janvier 2019, les inscriptions sur les listes électorales sont désormais possibles tout au long de l'année.

Pour pouvoir voter pour un scrutin donné, il faut cependant être inscrit au plus tard le 6ème vendredi précédant ledit scrutin.

Une exception toutefois pour 2019 : pour pouvoir voter pour les élections européennes du dimanche 26 mai 2019, la date limite des inscriptions est fixée au 31/03/2019. Les inscriptions sont possibles en se déplaçant en mairie ou par internet sur le site officiel de l'administration française : service-public.fr

L'OFFICE DU TOURISME DE L'AGGLO



Installé à Bourg-en-Bresse, Avenue Alsace Lorraine, l'Office de Tourisme de Bourg-en-Bresse Agglomération dispose d'une importante documentation locale et départementale sur les sites touristiques et de loisirs : Informations touristiques, visites guidées pour individuels et groupes, billetterie et boutique, ainsi que le calendrier de nombre de manifestations locales.

Son site officiel :
bourgenbressetourisme.fr

Et n'hésitez pas à consulter régulièrement
notre site internet :
beaupont.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un service de transport à la demande pour l'ensemble des communes du territoire

La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse va confier à partir du 1^{er} janvier 2019 l'exploitation de son service de transport à l'entreprise Keolis.

Ce contrat est l'occasion de proposer une offre de transport adaptée pour l'ensemble des communes du territoire avec une mise en place progressive dans le courant de l'année 2019.

Un service de transport à la demande sera mis en œuvre à partir des 75 communes du territoire dès qu'une personne le demande. Le départ a lieu sur plusieurs points d'arrêt du réseau de transport scolaire, des arrêts qui restent encore à identifier. Concrètement, l'usager disposera d'une grille horaires et pourra appeler jusqu'à deux heures avant l'horaire prévu (ou la veille pour le matin tôt) pour demander le service. Ce service fonctionnera du lundi au samedi.

Les itinéraires possibles sont définis par secteurs. L'arrivée ne peut avoir lieu qu'à l'intérieur d'un même secteur dans une commune identifiée sur la carte ci-contre ou bien à Bourg-en-Bresse Carré Amiot.

Exemple : je pars de Curciat-Dongalon. Je peux aller à Saint-Trivier de Courtes, Montrevel-en-Bresse, Attignat ou Bourg-en-Bresse. Le retour peut se faire à Curciat-Dongalon à condition de le commander.

Le coût du trajet est celui d'un ticket de bus : 1,30€, soit 2,60€ l'aller-retour.

Les autres éléments de l'offre de transport

- Sur le réseau urbain : le réseau actuel est conservé dans ses grandes lignes, moyennant quelques changements :
 - o des bus jusqu'à 20h (au lieu de 19h30)
 - o des horaires « vacances » seulement l'été
 - o des bus jusqu'à Saint-Just
 - o une navette gratuite pour desservir le centre-ville de Bourg-en-Bresse
- une application mobile pour favoriser le co-voiturage
- un service de location de vélos en libre-service

TRANSPORT À LA DEMANDE

